

« Autocalls » : investissez différemment grâce à des instruments innovants

Pour faire face aux mouvements de marché, vous êtes probablement à la recherche de solutions répondant à des objectifs d'investissement précis, qu'il s'agisse de diversifier votre portefeuille, d'optimiser son rendement ou de protéger votre capital.

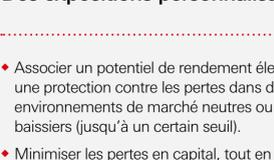
Les investissements structurés, comme les autocalls, répondent de manière innovante à ces besoins grâce à une approche flexible et personnalisable, tout en générant des performances potentiellement élevées.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le montant investi dans le produit peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. La diversification ne garantit ni un gain ni ne protège contre les pertes.

Ces informations ne doivent pas être considérées comme des conseils en investissement.

Qu'est-ce qu'un investissement structuré ?

Les investissements structurés sont des produits financiers associant des instruments financiers traditionnels, comme les obligations ou les actions, et des produits dérivés afin d'atteindre des objectifs d'investissement spécifiques.



Caractéristiques des investissements structurés

- Les investissements structurés sont personnalisables en fonction de la stratégie de l'investisseur, de son profil risque/rendement, de ses préférences en matière d'échéances et de la taille de son investissement. Ils complètent donc les classes d'actifs traditionnelles en renforçant la diversification des portefeuilles et en donnant accès à un éventail plus large de marchés et de thématiques d'investissement.
- Ils offrent la possibilité de fixer un rendement cible reposant sur la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacent (indices, actions, taux d'intérêt, devises ou matières premières).
- Ils permettent aux investisseurs de s'exposer à tout un ensemble de marchés, de thématiques d'investissement et de classes d'actifs.
- Ils peuvent être achetés et vendus à tout moment dans des conditions de marché normales, au prix affiché.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Comment les produits structurés peuvent contribuer à atteindre vos objectifs d'investissement

Des expositions personnalisables

- Associer un potentiel de rendement élevé et une protection contre les pertes dans des environnements de marché neutres ou baissiers (jusqu'à un certain seuil).
- Minimiser les pertes en capital, tout en profitant de la croissance du marché
- Amplifier son exposition à un marché ou une classe d'actifs avec un effet de levier



À titre d'illustration uniquement.

Qu'est-ce qu'un autocall ?

L'autocall est un investissement structuré.

Ce type d'investissement génère des rendements prédéterminés potentiellement attractifs (sous forme de coupon ou de prime) qui dépendent de la performance d'un actif ou d'un indice sous-jacent si certaines conditions sont remplies. Ils offrent par ailleurs une certaine forme de protection du capital, ainsi que des sources de performance diversifiées par rapport aux investissements traditionnels.

Les autocalls possèdent toutefois une caractéristique qui leur est propre : ils peuvent être remboursés automatiquement de manière anticipée en fonction de la performance du sous-jacent.

Les autocalls génèrent potentiellement un rendement plus élevé que les performances des marchés obligataires

Rendement supérieur de 1 à 3 % au taux de swap 2 ans au moment de la souscription.

*sous réserve des conditions de marché, en fonction de la structure de l'autocall. Veuillez consulter la notice avant toute décision d'investissement.

Mécanismes de protection contre les risques baissiers

Le capital est protégé même si la performance de l'actif sous-jacent est négative, tant qu'elle ne franchit pas à la baisse un niveau prédéterminé, appelé barrière de protection du capital. Des pertes sont toutefois possibles si sa performance tombe en dessous de cette barrière à l'échéance, mais elles peuvent être atténuées par les coupons payés ou les primes accumulées.

Capacité à générer des performances prédéfinies même lorsque les marchés sont stables ou en légère baisse

Investir dans des autocalls n'impose pas d'avoir une forte conviction à l'égard des actifs sous-jacents.

Pourquoi s'intéresser aux autocalls aujourd'hui ?

Après la progression des actions ces trois dernières années, les investisseurs sont confrontés à des conditions de marché plus volatiles

Source : HSBC Asset Management, au 30 juin 2025



Saviez-vous que les investissements dans des autocalls bénéficient tout particulièrement des environnements neutres, voire légèrement négatifs, sur les marchés actions ?

Voici quelques tendances clés que les investisseurs doivent connaître

L'incertitude règne

Nous évoluons désormais dans un monde plus fragmenté, avec une moindre visibilité susceptible d'accroître la volatilité des marchés



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Sources : Macrobond, Bloomberg, HSBC Asset Management, au 31 mai 2025.

Quelles conséquences pour les investisseurs ?

Toute performance s'accompagne de risques. Chez HSBC Private Bank, nous cherchons à atténuer les risques par une gestion active, afin de saisir les opportunités et d'exploiter pleinement les avantages des instruments financiers sur le long terme.

Investir dans un portefeuille d'autocalls

Des performances régulières sur le long terme

Viser une performance supérieure au taux de swap¹ à 2 ans sur le moyen et long terme, sous réserve des conditions de marché.

Gestion active assurée par HSBC Private Bank

Optimisation des coûts
Exploitation de la volatilité des marchés

Diversification³

Diversification accrue sur plusieurs dimensions

- Dates d'échéance de l'autocall
- Niveaux de barrière
- Sous-jacents / marchés
- Émetteurs

Atténuation des risques

Réduit l'impact en cas de baisse des marchés
Renforce la robustesse du portefeuille

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le montant investi dans le produit peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. Le niveau de rendement n'est pas garanti.

¹Sous réserve de modifications en fonction de la structure de l'autocall. Veuillez consulter la notice avant toute décision d'investissement.
²Le swap (de l'anglais "to swap" - échanger) est un produit dérivé financier. Il s'agit d'un contrat d'échange de flux financiers entre deux parties, qui sont généralement des banques ou des institutions financières.
³La diversification ne garantit aucun profit ni ne protège contre les pertes. Ces informations ne doivent pas être considérées comme des conseils en investissement.

Des performances élevées

Grâce à sa composante optionnelle, chaque autocall cherche à générer une performance plus élevée que celle des obligations d'un même émetteur

Un portefeuille diversifié pour atténuer le risque

Une exposition répartie entre différents indices, des dates de constatation échelonnées dans le temps et un risque émetteur diversifié

Une gestion en continu

Nos gérants assurent un suivi permanent des portefeuilles et agissent sur le marché secondaire pour saisir les meilleures opportunités et gérer les risques

Les rendements réels dépendent de la performance sous-jacente. Les objectifs de rendement du portefeuille sont exprimés bruts de frais. La diversification ne garantit pas de profit ni de protection contre les pertes. Ces informations ne constituent pas un conseil en investissement.



HSBC Private Bank gère votre portefeuille de produits structurés

Contactez votre banquier privé dès aujourd'hui.

Principaux risques liés aux autocalls

La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer leur investissement initial. Pour plus d'informations sur les caractéristiques de la stratégie de remboursements automatiques, veuillez consulter la fiche technique de la stratégie.

Les actifs sous-jacents de cette stratégie sont totalement ou partiellement exposés aux marchés obligataires. Leur valeur peut augmenter ou diminuer. Une hausse des taux d'intérêt et/ou une évolution négative de la notation de crédit de l'émetteur sous-jacent ont un effet négatif sur les actifs.

La valeur des actions des stratégies actions peut être soumise à d'importantes fluctuations et entraîner des pertes en capital.

La stratégie investit dans des instruments dérivés, notamment pour optimiser le rendement. Les instruments dérivés peuvent entraîner des fluctuations du cours de l'action plus importantes que l'achat direct de l'actif sous-jacent.

La stratégie est libellée en EUR. Elle investit également dans des titres libellés dans d'autres devises, ce qui entraîne un risque de change. Si la devise de l'investisseur n'est pas l'EUR, un risque de change supplémentaire peut survenir. De plus amples informations sur les risques potentiels peuvent être trouvées dans le Mémoire d'Offre.

Note à l'attention du lecteur du présent document.

Ce document est publié par HSBC Private Bank France, établissement en France de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A., à titre d'information uniquement et ne revêt aucun caractère contractuel. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une offre d'achat ou de vente d'un produit ou d'un service financier et ne doivent pas être interprétées comme tels. En outre, ces informations sont uniquement destinées aux ressortissants de pays où leur utilisation n'est pas contraire aux lois ou réglementations locales en vigueur. Il relève de la responsabilité de chaque investisseur de se conformer aux lois et réglementations locales qui lui sont applicables. Si vous avez des questions concernant les informations figurant dans le présent document, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur privilégié ou, le cas échéant, à prendre avis auprès de vos conseils habituels.

Avant d'investir dans un Organisme de Placement Collectif (OPC) de droit français ou étranger ou dans un support en unité de compte adossé à un OPC de droit français ou étranger pour des raisons de fiscalité, vous devez prendre connaissance impérativement et attentivement de la version française du Document d'Information Clé (DIC) et de son prospectus, documents réglementaires disponibles sur demande ou sur ainsi que pour les contrats d'assurance-vie et / ou de capitalisation de la Notice d'Information / des conditions générales et des conditions additionnelles applicables aux clients de la succursale française de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A.

Avant toute décision d'investissement, il vous appartient de vous assurer, avec l'aide de vos conseils habituels, que le ou les supports considérés correspondent à votre expérience, à vos connaissances, à votre situation financière, à vos objectifs d'investissement, à votre sensibilité au risque, ainsi qu'à la réglementation dont vous relevez (et notamment la législation locale à laquelle vous seriez éventuellement assujéti).

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs, et doivent être analysées avec prudence. Les investissements, soumis aux fluctuations de marché, peuvent varier tant à la baisse qu'à la hausse, et présentent un risque de perte en capital.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 toutes les données à caractère personnel sont collectées, traitées et conservées conformément à la Charta de Protection des Données Personnelles accessible sur le site :

Informations réglementaires - HSBC Private Bank France

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'une des informations de cette Charta de Protection des Données Personnelles, veuillez adresser vos questions, commentaires et demandes à votre interlocuteur habituel ou à Informations Réglementaires - HSBC Private Bank France ou à notre Délégué à la Protection des Données qui peut être contacté à l'adresse suivante :

HSBC Continental Europe - Délégué à la protection des données
38 avenue Kléber, 75116 Paris, France
ou dataprotection@hsbc.fr

Il est par ailleurs rappelé que, conformément à la réglementation applicable, tout consommateur dispose de la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition à démarchage téléphonique : www.bloctel.gouv.fr. Il est interdit à un professionnel de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, sauf en cas de relations contractuelles. L'activité de banque privée peut être exercée dans le monde entier par différentes entités juridiques du Groupe HSBC conformes aux exigences réglementaires locales. Les produits et les services décrits dans ce document peuvent être proposés par différentes sociétés du Groupe HSBC. Certains produits ou services ne sont cependant pas disponibles dans certaines zones géographiques. Par ailleurs, certaines agences HSBC produites et des services, que points d'entrée de HSBC Private Bank France mais ne sont pas autorisées à présenter ou vendre des produits et des services, ou encore à offrir des conseils à la clientèle privée. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Une liste complète des entités de banque privée est disponible sur notre site Internet, www.hsbcprivatebankfrance.com

© Copyright HSBC Private Bank France. TOUS DROITS RESERVES.

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération de données ou transmise à quelque fin ou par quelque moyen que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) sans la permission expresse et écrite de HSBC Private Bank France, 38 avenue Kléber – 75116 Paris – France.

HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A.
Société anonyme de droit luxembourgeois
Capital social : 160.000.000 euros
Numéro d'immatriculation RCS Luxembourg : B52461
Siège social : 18 Boulevard de Kockelscheuer - L-1821 Luxembourg (Luxembourg)

HSBC Private Bank France
Etablissement en France de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A.
Adresse de l'établissement : 38 avenue Kléber – Tél +33 (0) 1 49 52 20 00
SIREN 911 971 083 RCS Paris - TVA intracommunautaire : FR34911971083
Banque et intermédiaire en assurances immatriculé auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 2011CM008 (www.orias.fr)
Site internet : www.hsbcprivatebankfrance.com

HSBC Private Bank France est la succursale de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. en France.

HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. est agréée en tant qu'établissement de crédit et soumise au contrôle prudentiel de la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (CSSF) et est autorisée à exercer ses activités en France à la fois sur la base de la libre prestation de services et par l'intermédiaire de sa succursale.

En plus d'être principalement supervisée par la CSSF au Luxembourg, HSBC Private Bank France est également soumise à la surveillance de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et de l'Autorité des marchés financiers (AMF).